



RÉUNION EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL

VILLE DE SHIPPAGAN

Le lundi 20 décembre 2021 à 19 h

Salle Ernest-Richard

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la réunion
2. Divulgence de conflits d'intérêts
3. Adoption de l'ordre du jour
4. Points à l'ordre du jour :
 - 4.1. Étude des objections – modification au plan municipal et à l'arrêté de zonage – Projet Les Investissements B. Morin
 - 4.2. Première lecture par son titre de l'arrêté 77-2021-01 concernant l'adoption d'un arrêté modifiant le plan municipal de Shippagan
 - 4.3. Deuxième lecture par son titre de l'arrêté 77-2021-01 concernant l'adoption d'un arrêté modifiant le plan municipal de Shippagan
 - 4.4. Première lecture par son titre de l'arrêté 78-2021-06 concernant l'adoption d'un arrêté modifiant l'arrêté de zonage de Shippagan
 - 4.5. Deuxième lecture par son titre de l'arrêté 78-2021-06 concernant l'adoption d'un arrêté modifiant l'arrêté de zonage de Shippagan
 - 4.6. Dons au Marchands Entreprises Shippagan
 - 4.7. Nomination de l'auditeur indépendant externe pour l'année 2021
 - 4.8. Renouvellement des mandats de chef pompier et du 2e Capitaine– Service d'incendie de Shippagan
 - 4.9. Transfert du fonds de fonctionnement eau & égout au fonds de réserve de capital eau & égout
 - 4.10. Transfert du fonds de fonctionnement général au fonds de réserve de capital général
 - 4.11. Transfert du fonds de réserve de fonctionnement eau & égout au fonds de réserve de capital eau & égout
 - 4.12. Transfert du fonds de fonctionnement général au fonds de réserve de capital général
 - 4.13. Transfert du fonds de fonctionnement eau & égout au fonds de réserve de capital eau & égout
 - 4.14. Demandes de dons
5. Levée de l'assemblée
6. Parole au public

Elise Roussel
Greffière